



Communiqué : **Le Prix René Renou 2012 est lancé**

L'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) et la Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Vin & des Spiritueux (FIJEV) ont lancé le 5^{ème} **Prix René RENO** à l'occasion de VINISUD 2012 à Montpellier.

Ce prix est appelé René Renou en hommage au vigneron et ancien président du Comité Vins de l'INAO (1952-2006). Il récompense la collectivité « *ayant le mieux œuvré, au cours de l'année écoulée pour la défense et la promotion du patrimoine culturel lié à la viticulture ** ».

Peut être admise la candidature de toute commune, communauté de communes, département ou région française ayant réalisé un projet autour du vin d'ordre éducatif, environnemental ou œnotouristique ayant valeur d'exemple et de reproductibilité par d'autres collectivités.

Ce prix est doté d'un trophée d'Art. Il donne également lieu à la réalisation d'un dossier de presse qui est gracieusement diffusé dans tout le réseau des journalistes des partenaires. Le lauréat bénéficie d'une mise en avant dans tous les supports de communication des partenaires.

Le Club des partenaires du Prix est composé d'associations et de sociétés motivées par la défense de la Culture du Vin. Il comprend : l'Association de la Presse du Vin (APV), l'AEFO (Association Européenne de Formation à l'Oenotourisme), l'Agence de Presse Une Autre Provence, « Edonys », la TV du vin plaisir, le Vit'eff et Winetourisminfrance.com.

Les partenaires VIN sont : le syndicat du Cru « Bonnezeaux » et la cave Balma Venitia de Beaumes de Venise.

La sélection des projets sera effectuée par un jury mixte composé de responsables de chaque partenaire et des 2 fils de René Renou : Vincent et René Renou.

La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 30 juin 2012.

*Le Lauréat 2008 a été la Ville de Grenoble et le Festival « Le Millésime », le lauréat 2009 la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole et La Charte Paysagère des Costières de Nîmes, le lauréat 2010 le département de l'Ain et le Concours des 7 ceps – route des vins du Mont Blanc, le lauréat 2011 la Commune de Cairanne (84) pour sa Vigne pédagogique.

ANEV

Site Internet : <http://www.elusduvin.org> - E-mail : contact@elusduvin.org



Déroulement du Prix 2012

Un jury restreint (comprenant les partenaires) présélectionne parmi les postulants et les actions remarquées par les partenaires une dizaine d'actions remarquables de Collectivités et écrit à leur représentant :

- 1 : Pour leur demander s'ils acceptent de concourir pour le Prix
- 2 : L'inscription est obligatoire mais gratuite.
- 3 : Les candidats s'engagent à envoyer de la documentation écrite ou par mail au Jury.
- 4 : Les candidats s'engagent, s'ils sont lauréats, à organiser dans les trois mois de la clôture du Prix, une réception pour la remise solennelle.
- 5 : Le journaliste, auteur du meilleur article paru dans les 6 mois de clôture du concours, sera éventuellement récompensé.
- 6 : Les candidats devront obligatoirement s'engager à respecter le règlement du Concours.

ANEV

Site Internet : <http://www.elusduvin.org> - E-mail : contact@elusduvin.org

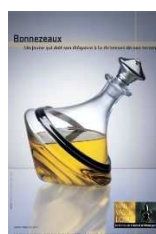


PARTENAIRES



Partenaires Vin : **BONNEZEAUX** et Balma Venitia

(Syndicat des Grands Vins de Bonnezeaux & Cave Balma Venitia)



Communication : Agence de Presse Une Autre Provence – apuap@orange.fr – 06.71.50.96.62

ANEV

Site Internet : <http://www.elusduvin.org> - E-mail : contact@elusduvin.org